

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme de travaux engagé en partenariat avec la commune, visant à améliorer et à mettre en conformité les réseaux d'assainissement par la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, des travaux vont être réalisés **route de Lyon à compter du 19 octobre 2026, pour une durée prévisionnelle d'environ quatre mois.**

Afin de permettre le bon déroulement du chantier et d'assurer la sécurité des usagers et des personnels intervenant sur le site, la circulation sera temporairement modifiée sur différents secteurs de la route de Lyon.

Nous souhaitons, par la présente, vous informer des différentes phases prévues ainsi que des itinéraires de déviation qui seront mis en place.

- 1. Première phase : du 19 octobre au 18 décembre 2026**
- 2. Deuxième phase : à compter du 4 janvier 2027**

Durant ces périodes, **la route de Lyon sera fermée à la circulation depuis le carrefour de l'Orme et la route de Lyon, en direction de la mairie et de La Valbonne.**

Plans de circulation, code couleurs : ■ **ZONE DE TRAVAUX** ■ **DÉVIATIONS**



Déviations, contournement :

N°1 -Une déviation sera mise en place afin de permettre aux riverains **de Pollet ou du centre village** de rejoindre le centre du village ou direction La Valbonne.

D'Ouest à Est : chemin des Careys, chemin de Pollet, passage de Fort Janot, chemin du Zonchet et chemin du Stade.

D'Est à Ouest : Chemin du Stade, chemin du Zonchet, chemin de Fort Janot, impasse de Fort Janot puis chemin des Careys afin de rejoindre la RD 84 direction La Valbonne,

N°2 -Les usagers seront invités à emprunter **la route de la Charrière RD 65b**, afin de contourner le centre du village pour rejoindre leur destination (via Chêne puis direction Balan/La Valbonne)

- **Période des fêtes de fin d'année**

Afin de permettre à chacun de circuler dans les meilleures conditions durant les fêtes de fin d'année, **la circulation sera rétablie dans son intégralité entre le 18 décembre 2026 et le 4 janvier 2027**, sous réserve des conditions d'avancement du chantier et des conditions de sécurité.

Ces interventions sont toutefois nécessaires à l'amélioration durable des réseaux et au bon fonctionnement des infrastructures de la commune.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension, votre patience et votre coopération pendant toute la durée de ces travaux.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuelles perturbations occasionnées et vous remercions de votre compréhension.